



Livret métier

## LE RISQUE CHIMIQUE



**sofaxis**

L'EXPERT EN ASSURANCE  
DU MONDE TERRITORIAL



# SOMMAIRE

Pourquoi ce livret ?.....	<b>4</b>
Les produits dangereux.....	<b>6</b>
Les sources de risques.....	<b>10</b>
Les effets.....	<b>12</b>
Les bonnes pratiques.....	<b>14</b>
Les protections.....	<b>16</b>
En cas d'accident.....	<b>18</b>

# POURQUOI CE LIVRET ?

**Vous êtes :**

- peintre,
- agent d'entretien,
- ATSEM,
- mécanicien,
- jardinier,
- plus généralement, agent d'une collectivité territoriale.

**Si oui, il y a des risques que vous soyez au contact de « produits dangereux » : essence, peinture, produits d'entretien...**

Ce livret a été conçu pour vous, afin de vous permettre de :

- les reconnaître,
- mieux les connaître,
- les employer en toute sécurité.



# LES PRODUITS DANGEREUX

## Comment les reconnaître ?

### Par leur étiquette

La législation impose un **étiquetage précis** sur tout contenant de produits dangereux.

Lisez cette étiquette : elle vous informe sur **la composition** du produit et **les risques** liés à son utilisation.

### Identité du fournisseur

### Nom du produit

### Pictogrammes

Les pictogrammes **signalent un danger** d'inflammabilité et d'atteinte à la santé

### Risques particuliers

Des phrases **précisent ces dangers**.

*"très inflammables"*  
*"sévère irritation des yeux"*  
*"sommolence ou vertiges"*

<b>BONCOLOR</b> 1bis, rue de la source 92390 PORLY - Tél : 01 98 76 54 32	
<b>ACÉTONE</b>	
	
<b>DANGER</b>	
Liquide et vapeurs <b>très inflammables</b> . Provoque une <b>sévère irritation des yeux</b> . Peut provoquer <b>sommolence ou vertiges</b> .	
Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. Ne pas fumer. En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.	
L'exposition répétée peut provoquer <b>déshydratation ou gerçures de la peau</b> .	
N° CE 200-662-2	

Une phrase **supplémentaire** complète ces informations en signalant un danger non représenté par un pictogramme : «déshydratation ou gerçures de la peau».

> ATTENTION : tous les dangers ne sont pas représentés par un pictogramme !

Lisez entièrement l'étiquette et la fiche de données de sécurité pour mieux connaître les dangers du produit.

## Identifiez les dangers\*

Pour prévenir tout risque, apprenez à reconnaître les symboles de danger inscrits sur l'étiquette



Ces produits empoisonnent rapidement même à faible dose.

Ces produits provoquent des effets néfastes sur les organismes du milieu aquatique.



Ces produits peuvent s'enflammer.

Ces produits attaquent ou détruisent les métaux et ils rongent la peau et/ou les yeux.



Ces produits empoisonnent et sont irritants. Ils peuvent provoquer des allergies cutanées, une somnolence ou des vertiges.

Ces produits sont cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction.



Ils peuvent modifier le fonctionnement de certains organes, entraîner des effets graves sur les poumons et provoquer des allergies respiratoires.



Ces produits peuvent provoquer ou aggraver un incendie.



Ces produits sont des gaz sous pression. Ils peuvent exploser et être responsable de brûlures ou de blessures liées au froid appelées brûlures et blessures cryogéniques.

Ces produits peuvent exploser.



# LES PRODUITS DANGEREUX

## COMMENT MIEUX LES CONNAÎTRE ?

### Par la Fiche de Données de Sécurité (FDS)

La Fiche de Données de Sécurité constitue une véritable **carte d'identité du produit**.

Elle est :

- obligatoire pour tout produit dangereux,
- fournie à l'utilisateur par le fabricant ou le vendeur.

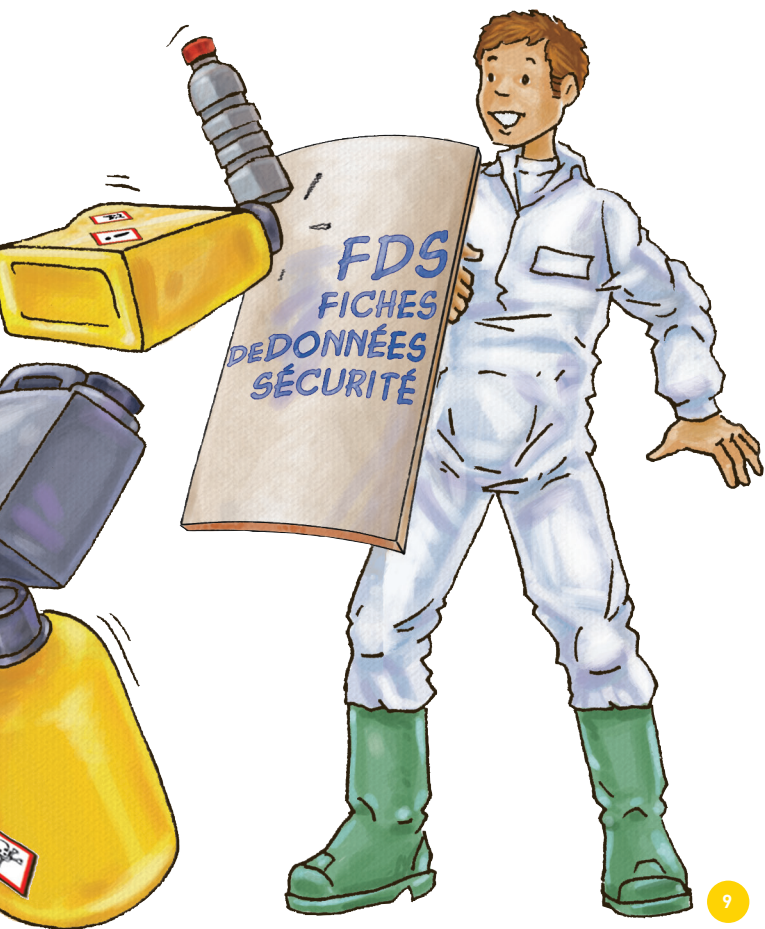
Elle comporte des **indications essentielles**, concernant :

- les précautions de stockage, d'emploi et de manipulation,
- les caractéristiques des Équipements de Protection Individuelle nécessaires,
- les premiers secours en cas d'urgence...



Les FDS doivent être mises à votre disposition par votre employeur. N'hésitez pas à les demander pour les consulter.





# LES SOURCES DE RISQUES

## LES MAUVAISES PRATIQUES



### Mélange de produits incompatibles

**Risques :** dégagement toxique, explosion, incendie...

**Prévention :** ne pas faire de mélange, sauf si le mode opératoire est en place.



### Défaut d'étiquetage

**Risques :** utilisation d'un produit inadapté, accident...

**Prévention :** s'assurer de la compatibilité entre le contenant (récipient) et le contenu (produit).



### Méconnaissance du produit

**Risques :** utilisation inadaptée du produit, accident...

**Prévention :** lire les étiquettes et consulter les Fiches de Données de Sécurité.



### Stockage sauvage

**Risques :** utilisation inadaptée du produit, accident, pollution...

**Prévention :** apprendre à gérer les stocks, utiliser les locaux de stockage réservé à ces produits.



### Absence d'EPI ou EPI inadaptés

**Risques :** accident, maladie professionnelle...

**Prévention :** respecter les consignes de sécurité, s'assurer du bon état des EPI et qu'ils soient adaptés



### Ventilation déficiente

**Risques :** intoxication, incendie, explosion...

**Prévention :** ne pas obstruer les ventilations, stocker et manipuler les produits dans les lieux ventilés.

# LES EFFETS

## DES RISQUES POUR LA SANTÉ

À tout moment, en employant un produit chimique, vous risquez une intoxication.

Cette intoxication survient à la suite de **la pénétration du produit dans le corps** par voie :

- **respiratoire** : en respirant des gaz, des vapeurs, des aérosols ;
- **cutanée** : lorsque le produit est en contact direct avec la peau ;
- **occulaire** : lorsque le produit est en contact direct avec les yeux ;
- **orale** : lorsque le produit est ingéré.

### Elle peut être :

- soit **accidentelle**, entraînant des effets immédiats sur la santé,
- soit **chronique**, avec apparition éventuelle, dans le temps, d'une maladie.

Attention aux risques d'incendie et explosion : une étincelle, une cigarette mal éteinte ou une exposition directe au soleil peuvent avoir de très graves conséquences.

## QUELQUES EFFETS

### **Inhalation**

- irritations
- sinusites
- asthme allergique
- bronchites
- cancers

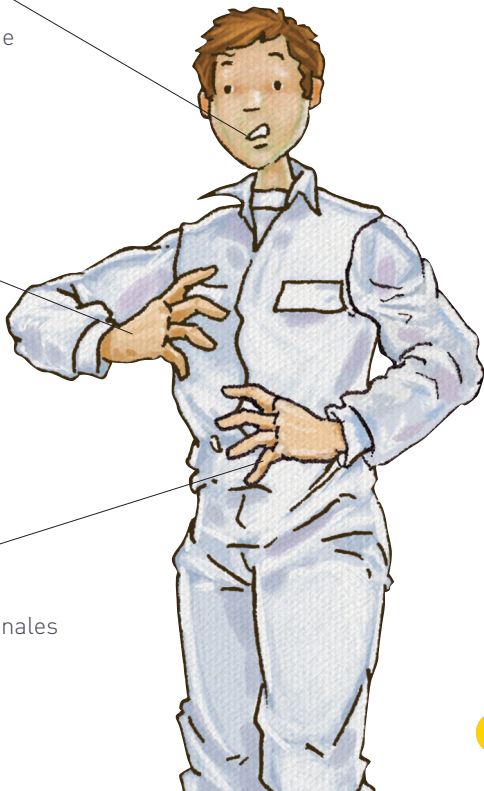
### **Contact**

#### **avec la peau**

- irritations
- allergiques
- conjonctivites
- plaies
- brûlures
- cancers

### **Ingestion**

- irritations
- douleurs abdominales
- brûlures
- cancers



# LES BONNES PRATIQUES

## LES MESURES D'HYGIÈNE



**Utiliser des vêtements réservés à un usage professionnel :**

pour ne pas contaminer un effet personnel



**Séparer les vêtements professionnels des vêtements personnels**

pour éviter toute contamination



**Se laver les mains :** pour ne pas risquer d'intoxication accidentelle.



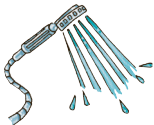
**Ne pas manger et ne pas boire :**

pour ne pas risquer d'intoxication accidentelle.



**Ne pas fumer :**

pour ne pas risquer d'intoxication accidentelle et éviter les incendies et explosions.



**Prendre une douche** pour ne pas risquer de vous contaminer et de contaminer votre environnement.

# LES PROTECTIONS

## LES PROTECTIONS COLLECTIVES

**Stockez en toute sécurité en respectant la compatibilité des produits :**

- **séparez** les produits toxiques inflammables et comburants les uns des autres,
- **isolez** les produits corrosifs pouvant endommager les autres produits ou emballages,
- **respectez les consignes** établies par les Fiches de Données de Sécurité.

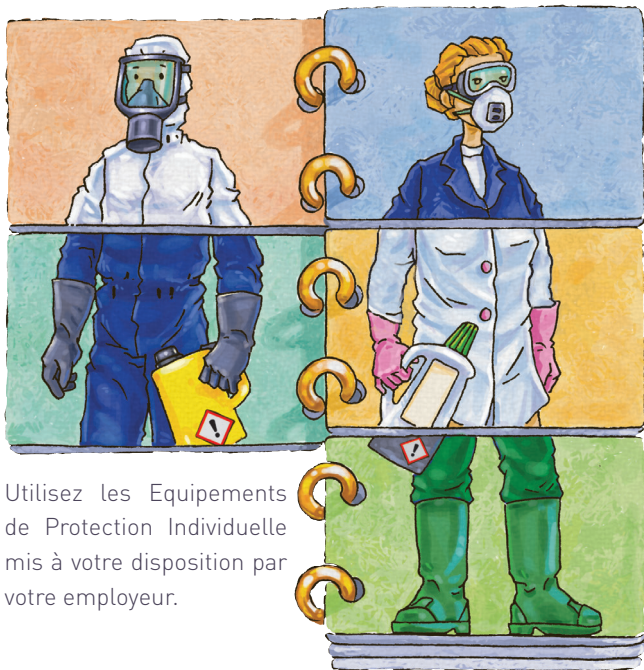
**Reportez les étiquettes des produits transvasés sur le nouveau contenant.**





## LES PROTECTIONS INDIVIDUELLES

À tout produit, son EPI



Utilisez les Equipements de Protection Individuelle mis à votre disposition par votre employeur.

Utilisez le bon EPI : pas de masque à poussière pour des travaux de peinture !

# EN CAS D'ACCIDENT

- 1 Protégez la victime**  
> évitez une aggravation de la situation

- 2 Alertez les secours**  
> malaise, perte de conscience : SAMU  
> cas traumatiques : SAPEURS-POMPIERS

- 3 Secourez la victime si vous connaissez les 1<sup>ers</sup> gestes**  
> Sauveteur Secouriste du Travail

## REMARQUE

Les trousse de premiers secours à disposition doivent contenir du matériel permettant les premiers gestes en cas d'accident : pansement compressif, gants d'hygiène, couverture de survie, etc. Sauf avis contraire du médecin de prévention, elles ne doivent en aucun cas contenir de médicaments.

## LES NUMÉROS D'URGENCE :

- > Pompiers..... **18**
- > SAMU..... **15**
- > Police..... **17**
- > Numéro d'urgence européen : **112**
- > Numéro de téléphone du responsable hiérarchique :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



**Pour bénéficier de conseils en matière de prévention :**  
**Permanence conseil prévention**

- Tél. : 02 48 48 11 63
- Fax : 02 48 48 12 47
- E-mail : [prevention@sofaxis.com](mailto:prevention@sofaxis.com)

**Pour toute commande de supports imprimés :**  
**Service relations clients**

- Tél. : 02 48 48 15 15
- Fax : 02 48 48 15 16
- E-mail : [relations.clients@sofaxis.com](mailto:relations.clients@sofaxis.com)

Retrouvez l'ensemble de nos services  
sur notre site Internet [www.sofaxis.com](http://www.sofaxis.com)